

# ESIAG

## Contrôle de droit des sociétés L1 2015-2016

Sans utilisation du cours ou autre support juridique.

### Consultation juridique : (10 points)

Jimmy, Caroline, Hubert, Tristan, Lise et Germain ont décidé de créer une SSII. Ils ont retenu la SARL comme type de société.

- Jimmy pense qu'ils sont trop nombreux pour que chacun puisse participer efficacement aux assemblées générales. C'est donc lui et Tristan qui prendront les décisions que les autres n'auront qu'à exécuter. X
- Caroline a prévu de faire faire des économies aux associés en ne faisant pas immatriculer la société au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), ce qui, selon elle, ne sert à rien. X
- Hubert s'inquiète du montant des honoraires qui vont devoir être payés au commissaire aux comptes en charge de la validation des comptes annuels de la société.
- Lise va faire un apport de 100 euros dans la société. Elle conseille aux autres de faire comme elle, de mettre le moins possible dans la société puisqu'une SARL peut être créée avec 1 euro de capital. ✓
- Germain ne sait pas encore s'il va devenir, ou non, associé de la société. L'idée de devoir vendre la superbe moto qu'il vient de s'offrir, pour payer les dettes de la société ne l'enchantera guère. X

Que pensez-vous des préoccupations et projets de chacun ? Quelles mises en garde pouvez-vous leur faire ? Quels conseils leur donneriez-vous ?

### Questions : (4 points)

- 1) Quels sont les types d'apports autorisés dans une SARL ? Donnez une définition de chaque apport.
- 2) Qu'est-ce que l'affectio societatis ?
- 3) Quel est le nom des représentants légaux dans une SARL ?

### Droit des marques (6 points)

- A) Qu'est-ce que le principe de territorialité ?
- B) Quelles sont les conditions pour qu'une marque puisse être déposée ?
- C) Peut-on déposer une marque sonore ? une marque olfactive ? une marque gustative ?